



Juin 2024

Publications ADEME

Mise en ligne sur la Librairie



sommaire



RETOUR D'EXPERIENCE

Déchets/Economie circulaire



DÉVELOPPEMENT D'UN ATELIER UPCYCLING INDUSTRIEL DE PRODUITS TEXTILES EN HAUTS-DE-FRANCE !

2024/05 - 2 P - 012514



RETOUR D'EXPERIENCE : UNITÉ DE COLLECTE, TRI, DÉMANTÈLEMENT ET VALORISATION DE MENUISERIES EN FIN DE VIE

Changer le paradigme et considérer les fenêtres en fin de vie comme un matériau et non comme un déchet.
2024/06 - 2 P - 012542



COLLECTE DE BIODÉCHETS EN VÉLO-REMORQUE ET COMPOSTAGE

Rennes du Compost – Territoire de Rennes Métropole (35) - Bretagne
2024/06 - 2 P - 012543

L'AURÉAT FRANCE 2030

Bâtiment



ARBA HORIZON 2025 - CRÉATION D'UN PÔLE MUTUALISÉ DE TRANSFORMATION BOIS

Projet lauréat France 2030
2024/06 - 2 P



BATILIN - CONSTRUCTION D'UNE USINE DE BLOCS ISOLANTS BIOSOURCÉS À PARTIR D'ANAS DE LIN

Projet lauréat France 2030
2024/06 - 2 P



BCHDF - CRÉATION D'UNE UNITÉ DE PRODUCTION INDUSTRIELLE DE BOIS LAMELÉ-COLLÉ

Projet lauréat France 2030
2024/06 - 2 P



BEYNEL 3.0 - EXTENSION ET MODERNISATION DES CAPACITÉS DE PRODUCTION DE PGS BEYNEL

Projet lauréat France 2030
2024/06 - 2 P



CRAPONNE 3 - CRÉATION D'UNE SCIERIE GROS ET TRÈS GROS BOIS

Projet lauréat France 2030
2024/06 - 2 P



IMABOIS 2030 - AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ DE PRODUCTION HORS-SITE

Projet lauréat France 2030
2024/06 - 2 P



LA RELOC FRANCE - DIVERSIFICATION DES SOLUTIONS DE TRAITEMENT DES PRODUITS BOIS

Projet lauréat France 2030
2024/06 - 2 P



MATC-BFC - MODERNISATION ET AUGMENTATION DES CAPACITÉS DE TRANSFORMATION CHÊNE

Projet lauréat France 2030
2024/06 - 2 P



ORPINIA - NOUVELLE UNITÉ DE PRODUCTION DE SYSTÈMES CONSTRUCTIFS BOIS

Projet lauréat France 2030
2024/06 - 2 P



RAHUEL 2025 - CONSTRUCTION D'UNE SCIERIE DE FEUILLUS ÉCO-CONÇUE

Projet lauréat France 2030
2024/06 - 2 P



ENERPOD XL - MODULES ENERGIE PRÉFABRIQUÉS POUR LOGEMENTS COLLECTIFS INTERMÉDIAIRES

Projet lauréat France 2030
2024/06 - 2 P



LOW-GWP COMPRESSORS - DÉVELOPPEMENT DE COMPRESSEURS UTILISANT DES RÉFRIGÉRANTS À FAIBLE GWP

Projet lauréat France 2030
2024/06 - 2 P



MOTHAIR - MODULE THERMODYNAMIQUE SUR L'AIR POUR BÂTIMENTS BAS CARBONE

Projet lauréat France 2030
2024/06 - 2 P



MRG - MESURER RÉPARTIR GARANTIR LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE ET LA QUALITÉ DE L'AIR

Projet lauréat France 2030
2024/06 - 2 P



SMART PAC - DÉMONSTRATION PAC COLLECTIVE TRÈS HAUTE PERFORMANCE

Projet lauréat France 2030
2024/06 - 2 P



SMART PAC - DÉMONSTRATION PAC COLLECTIVE TRÈS HAUTE PERFORMANCE

Projet lauréat France 2030
2024/06 - 2 P



TEMPERO-GO - DÉMONSTRATION DU BOOSTER DE POMPES À CHALEUR TEMPERO

Projet lauréat France 2030
2024/06 - 2 P

Economie circulaire



TRIVOLUTION 3 - CRÉATION D'UNE UNITÉ DE RÉGÉNÉRATION DES DEEE - MINI PAM

Projet lauréat France 2030
2024/06 - 2 P

Produire autrement



PHOENIX - COLORANT BIOSYNTHÉTIQUE POUR DÉCARBONER L'INDUSTRIE TEXTILE.

Projet lauréat France 2030
2024/06 - 2 P

Energies renouvelables, réseaux et stockage



SOLPAL - SOLUTIONS PRÉVENTIVES D'AMORTISSEMENT DE PALES ÉOLIENNES

Projet lauréat France 2030
2024/06 - 2 P

ÉTUDE-RAPPORT/SYNTHÈSE

Air et bruit

QUALITÉ DE L'AIR AUX ABORDS DES ÉCOLES

AAP AACT-AIR projet SCOL'AIR
2023/08 - 85 P

Le projet « SCOL'AIR » porte sur la mise en œuvre de campagnes de mesure de qualité de l'air aux abords et/ou à l'intérieur des établissements accueillant de jeunes enfants, identifiés comme étant potentiellement les plus exposés à des dépassements de valeur limite de qualité de l'air ou dans une zone de surveillance aux abords des axes routiers.

Des préconisations ont été proposées pour chaque établissement, visant à améliorer la situation vis-à-vis de polluants de l'air extérieur sans dégrader la situation vis-à-vis de l'air intérieur.



EMISSIONS PRIMAIRES ET SECONDAIRES DE PARTICULES PAR DES APPAREILS DE CHAUFFAGE À GRANULÉS

EPOCHAG : Comparaison avec des appareils à bûches et au fioul
2024/05 - 75 P ; 10 P

Le chauffage résidentiel au bois est l'une des principales sources de pollution de l'air par les particules. En plus d'émettre de grandes quantités de particules primaires, les fumées de combustion du bois contiennent des précurseurs de particules secondaires pouvant contribuer significativement aux concentrations de particules dans l'air ambiant.

Le projet de recherche EPOCHAG évalue et compare les émissions primaires et secondaires (obtenues par vieillissement des émissions primaires), de poêles et chaudières à granulés, avec celles d'appareils fonctionnant avec des bûches ou du fioul, en prenant notamment en compte l'impact de la charge/allure de fonctionnement. Les résultats montrent que les appareils à granulés présentent généralement de plus faibles émissions primaires que les appareils à bûches, et que leur potentiel de formation de particules secondaires est faible, quelle que soit l'allure. Cependant les émissions de carbone suie des poêles à granulés sont hétérogènes d'un appareil à l'autre.

Des recommandations à destination de la filière, des politiques publiques et de la communauté scientifique sont proposées. Par exemple, dans l'objectif de réduire au maximum les émissions gazeuses et particulaires, il est essentiel que les constructeurs restreignent la plage de fonctionnement des appareils à granulés afin qu'ils soient utilisés uniquement à des allures optimisées.

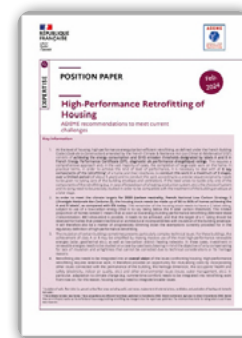


Bâtiment

POSITION PAPER - HIGH-PERFORMANCE RETROFITTING OF HOUSING

ADEME recommendations to meet current challenges
2024/05 - 24 P

Housing accounts for 30% of the final energy consumption in France, representing 10% of greenhouse gas emissions. To achieve carbon neutrality by 2050, the current pace of energy consumption reduction and housing decarbonization must accelerate significantly. At the housing level, effective renovation, as defined in the Construction Code modified by the 2021 Climate and Resilience Law, involves reaching the energy consumption and greenhouse gas emission thresholds of categories A and B in the Energy Performance Diagnosis (DPE). However, as of 2024, only 6% of French homes are classified as A or B. To meet the set objectives, the housing stock should consist of 80 to 90% of homes classified as A or B in the DPE. Thus, comprehensive renovation is essential, often requiring substantial work. In response to the abundance of information in this field, ADEME (the French Environment and Energy Management Agency) highlights best practices for achieving energy-efficient housing renovations and strengthening the industry...



AVIS DE L'ADEME : VAGUES DE CHALEUR : LA CLIMATISATION VA-T-ELLE DEVENIR INDISPENSABLE ?

2024/06, 12 P, 012569

Le GIEC anticipe dans son rapport de 2022 l'augmentation de la durée, de l'intensité et de la fréquence des vagues de chaleur. Ces vagues pourraient survenir trois années sur quatre et durer de mai à octobre, amplifiant les îlots de chaleur urbains et réduisant le confort thermique des occupants des bâtiments, ce qui impactera fortement les territoires. Il est donc nécessaire d'anticiper l'impact des vagues de chaleurs, notamment sur les bâtiments, en planifiant en priorité des actions de maîtrise des besoins de froid. Dans ce cadre, l'ADEME détaille dans son nouvel AVIS « Vagues de chaleur : la climatisation va-t-elle devenir indispensable ? », ses recommandations pour adapter les bâtiments à ces vagues de chaleurs, en particulier en ce qui concerne le déploiement des équipements de production de froid.



ENCADREMENT THERMIQUE DES BÂTIMENTS NEUFS DU TERTIAIRE EN GUYANE

2024/02 - 27 P

Construction de nouvelles zones commerciales, établissements scolaires, bureaux... : la Guyane voit son secteur tertiaire évoluer et croître rapidement. Cependant, l'absence actuelle d'encadrement thermique spécifique à la construction de bâtiments tertiaires expose les bâtiments à des risques économiques et environnementaux à long terme, notamment en termes de consommation énergétique et de confort des occupants. Ce rapport de stage fait un état des lieux des règlements thermiques, labels et référentiels adaptés au bâtiment tertiaire en Guyane. Au-delà de cet état des lieux une comparaison avec d'autres territoires en matière de réglementation applicable est proposée afin de déterminer des scénarios comparés d'évolutions possibles applicables en Guyane dans les années qui viennent.



ETUDE DE CARACTÉRISATION DU PARC DE LOGEMENTS DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON

2023/12, 90 P

La campagne de mesure ADEME menée sur l'Archipel (juin 2022 – juin 2023) entend établir une photographie des niveaux de consommation thermiques et électriques d'un panel représentatif de 30 logements.

Cette photographie permet de faire le lien entre les consommations de chauffage et les typologies constructives d'une part, et entre les consommations d'électricité et les équipements électrodomestiques d'autre part.

Ce document décrit les principaux résultats de mesure effectués sur le terrain et fait également le lien avec un outil de diagnostic mis à disposition de la Collectivité.



Changement climatique et énergie

AVIS DE L'ADEME - L'AVENIR DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE

2024/06 - 13 P, 012572

Il n'y a plus à démontrer que le changement climatique et les diverses crises et pollutions environnementales touchent tous les secteurs de la société. Les activités physiques et sportives (APS) et les grands événements sportifs nationaux et internationaux (GESI) ne sont pas épargnés.

L'ADEME se propose, par cet AVIS, de donner des clés de lecture pour comprendre l'impact du changement climatique sur les APS, formuler des pistes pour adapter les infrastructures et faciliter la pratique du sport dans un climat qui change, tout en limitant l'empreinte climatique et écologique du sport et son écosystème. Le futur des APS et du sport de compétition de demain se réfléchissent dès aujourd'hui afin de s'adapter aux transformations climatiques et culturelles en cours et à venir.



PAYSAGES, ACCEPTABILITÉ ET ÉOLIEN - ANALYSE DES FREINS ET DES OPPOSITIONS EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Recherche-action 2023

2024/06 - 194 P ; 2 P

Dans un contexte de dérèglement climatique et de nécessité de réduire l'importation des produits énergétiques, la France s'engage dans un déploiement massif des énergies renouvelables et de récupération (EnR&R). La région Bourgogne-Franche-Comté a défini pour son territoire le scénario REPOS, visant la neutralité carbone en 2050, via la sobriété, l'efficacité énergétique et la production d'EnR&R. Un des enjeux liés à cet objectif correspond à l'appropriation et à la désirabilité de cet accroissement des équipements de production d'EnR&R. Cette enquête de terrain apporte des éléments sur l'identification de freins et de leviers à l'éolien par les acteurs locaux et régionaux. Pourquoi l'implantation d'éoliennes fonctionne dans certains territoires mais pas dans d'autres ? Cela se poursuit par l'analyse et la compréhension du jeu d'acteurs qui constitue la filière éolienne. Est-ce que le fonctionnement de ce système est compréhensible ? Quelles relations entretiennent ces personnes avec le paysage ? Cette étude se conclue sur la mise en avant des améliorations désirées par les personnes enquêtées. Si l'on pouvait modifier ce système, quel serait le schéma idéal ? L'étude est structurée autour d'une analyse à la fois régionale et territoriale, quatre études de cas ayant été sélectionnées pour leur variété de dynamiques paysagères et d'enjeux au regard de l'éolien. L'étude donne une place aux acteurs locaux, en particulier aux habitants et au paysage, catégories encore peu interrogées dans le cadre d'études énergétiques mais qui ont pourtant un rôle essentiel au coeur des territoires.



Déchets/économie circulaire

ÉTUDE DES FLUX D'ACCUMULATEURS AU PLOMB PORTABLES USAGÉS EN FRANCE

2023/12, 32 P ; 30 P

Les producteurs de piles et accumulateurs portables ont l'obligation de pourvoir à la collecte séparée, à l'enlèvement et au traitement, sans frais pour les détenteurs.

Deux éco-organismes sont actuellement agréés afin de prendre en charge la gestion des déchets de piles et accumulateurs portables : Corepile et Screlec.

Le cas des accumulateurs au plomb portables usagés est en soit particulier : la valeur intrinsèque des matériaux contenus dans ces accumulateurs incite certains détenteurs à passer outre la filière agréée mise en place et à revendre ces accumulateurs à un récupérateur de métaux ou directement à un site de traitement. Par conséquent, ces accumulateurs au plomb portables usagés se retrouvent en grande majorité dans les flux d'accumulateurs au plomb automobiles ou industriels usagés et leur traçabilité est complexe.

L'objectif de ces travaux est de mesurer la part d'accumulateurs au plomb portables usagés sur les sites de recyclage français.

Les travaux ont permis de produire deux livrables :

- Un guide visant à fournir une méthode permettant de mesurer la part d'accumulateurs au plomb portables usagés présente dans ces flux et n'entrant pas dans la filière agréée de collecte et de traitement des piles et accumulateurs portables.
- Un rapport d'études détaillant les modalités d'élaboration de cette méthode et présentant les résultats de la campagne de caractérisation réalisée en 2023 sur des flux d'accumulateurs au plomb en vue d'en déterminer la part d'accumulateurs au plomb portables.



CARACTÉRISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS DE LA GUYANE

Campagne 2023
2024/03, 120 P

Le MODECOM™, Méthode de Caractérisation de Ordures Ménagères développée par l'ADEME, cherche à mieux connaître le gisement et la composition des déchets produits par les ménages et à définir la part des déchets collectés par le service public et provenant des activités économiques.

La connaissance de la quantité et de la composition des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) et des Déchets d'Activités Economiques (DAE) est un élément de la politique de gestion des déchets.

Elle est nécessaire aussi bien pour permettre le renforcement et le ciblage des actions de prévention et de tri, que pour la mise en place d'équipements de valorisation des déchets après la collecte.

Depuis la dernière campagne de caractérisation menée en Guyane en 2014, un certain nombre d'actions ont été mises en place par les différents acteurs en termes de prévention et d'amélioration du tri-sélectif. Afin de connaître l'évolution de la quantité et de la composition des DMA et DAE en Guyane, l'ADEME a décidé de lancer une nouvelle campagne en 2023.



Energies renouvelables, réseaux et stoc-

BILAN NATIONAL DU CHAUFFAGE AU BOIS EN 2020

Exploitation de l'enquête Logement 2020
2024/05, 89 P

L'objet de l'étude est d'établir, à partir de l'exploitation de l'Enquête nationale Logement, un bilan national et des bilans régionaux des consommations de bois de chauffage ainsi que du parc de logements utilisateurs de chauffage domestique au bois en résidences principales pour l'année 2020.

7 millions de résidences principales se sont chauffées au bois en 2020. La consommation totale de bois de chauffage des résidences principales à climat normal pour l'année 2020 est estimée à 41,2 millions de stères équivalents, soit 70,4 TWh. Ainsi, le bois représente environ le quart des consommations énergétiques des maisons et plus du tiers de leurs consommations de chauffage. Cette consommation totale de bois de chauffage dans les maisons est quasiment stable depuis une quinzaine d'années.



Produire autrement

INVENTAIRE DU CYCLE DE VIE DES PROCÉDÉS DE MISE EN FORME DES COMPOSITES

Etude réalisée sur le territoire français
2024/06, 165 P

Analyse du cycle de vie des procédés de mise en forme des composites alimentant les bases de données ADEME et ECOINVENT.

Les procédés concernés par l'étude sont les principaux procédés de transformation utilisés dans la filière composite en France.

Ce rapport présente l'évaluation des impacts liés à la mise en œuvre de ces procédés.

L'évaluation est réalisée grâce à la méthode Product Environmental Footprint recommandée par la Commission européenne.



PROJET METHABIOSOL : IMPACT DES DIGESTATS DE MÉTHANISATION SUR LA QUALITÉ BIOLOGIQUE DES SOLS

2024/05, 76 P

Le projet de recherche Metha-BioSol, retenu à l'appel à projet GRAINE et piloté par AgroSup Dijon, a cherché à évaluer l'impact des digestats de méthanisation sur la qualité biologique et écologique des sols en utilisant des bio-indicateurs opérationnels, c'est-à-dire des outils permettant d'appréhender la diversité des macro et micro-organismes, la dynamique du carbone (C) et l'état sanitaire (pathogènes) des sols. Il a permis de générer de nouvelles données quant aux impacts des digestats de méthanisation sur la qualité biologique et écologique des sols agricoles. Le projet Metha-BioSol s'est organisé selon deux échelles :

- au laboratoire, en milieu contrôlé. Il s'agissait de tester différents types de digestats sur différents types de sols, et d'évaluer les impacts sur la qualité biologique des sols, sur le court terme. Les résultats montrent que la réponse des bio-indicateurs à un digestat est dépendante du type de digestat apporté et du contexte pédoclimatique;

sur le terrain, via des prélèvements de sols effectués sur des sites expérimentaux de longue durée. Les sites retenus présentaient des contextes pédoclimatiques différents (océanique (Bretagne) vs continental (Alsace)) et épandent de façon récurrente des types de digestat variés et caractéristiques des activités de leur territoire d'appartenance. Les résultats montrent que la réponse des bio-indicateurs de la qualité biologique des sols aux apports de digestats de méthanisation dépend de la récurrence des apports. En effet, au bout de 8 à 10 campagnes d'apports de digestat, la biologie des sols s'avérait être différente de celle ayant reçu un fumier classique ou une fertilisation minérale.

Ces résultats mettent en avant l'intérêt d'intégrer des réflexions agronomiques tôt dans la conception des projets de méthanisation pour gérer et valoriser au mieux les digestats en fonction de leurs caractéristiques et des propriétés des sols sur lesquels ils seront épandus.



Sols pollués

POTAGERS URBAINS ET AMENDEMENTS

Gestion et challenges environnementaux et sanitaires - Projet POTAGERS

2024/04, 229 P

Potagers est un projet issu de l'APR Graine et faisant suite aux travaux exploratoires menés dans le cadre du projet Phytexppo. La démarche a consisté à étudier l'intérêt d'amendements organiques et minéraux pour gérer des sols de potagers urbains présentant des contaminations géogènes et/ou anthropiques classiquement retrouvées. Le potentiel de ces amendements pour réduire la phytodisponibilité des éléments en trace ainsi que l'exposition des jardiniers et de leur famille a été étudié.



PIEGEAGE DES COMPOSÉS HALOGÉNÉS LIPOPHILES ORGANIQUES RÉMANENTS

2024/05, 145 P

Le projet Piegeachlor a eu pour objectif de réduire la disponibilité de contaminants organochlorés persistants (PCB, PCDD/F et CLD) présents dans les sols. Des matrices carbonées issues de la pyrolyse de ligneux et des charbons actifs ont été testés pour étudier l'efficacité de la séquestration. Celle-ci a été étudiée sur différents sols et polluants et à partir d'outils complémentaires (in vitro : extraction aqueuse ; in vivo : biotes cibles tels que ver, radis, courgette, poule). Si les résultats sur biochars sont décevants, ceux obtenus avec les CA sont nettement plus encourageants.



PRÉSUMPTION DE POLLUTION D'UN SOL

Des clés pour comprendre et agir

2024/04, 36 P

Il arrive qu'une présomption de pollution des sols soit émise lors d'un aménagement, ou au cours de l'usage d'un espace public ou privé extérieur (promenade, espaces verts et parcs, agriculture urbaine amateur ou professionnelle). Cependant, la thématique de la pollution des sols se révèle complexe et relativement experte. Les parties prenantes confrontées à ces situations, tant professionnelles qu'amateurs, se déclarent souvent démunies pour déterminer la marche à suivre.

Ce guide expose au travers de deux parties principales, les notions fondamentales de compréhension pour répondre à une suspicion de pollution des sols, puis les clés pour structurer et mener son action.

Il a une vocation pédagogique et d'accompagnement méthodologique. Il s'adresse aux élus, maîtres d'ouvrages publics et privés (gestionnaires de patrimoine, bailleurs, aménageurs, particuliers), bureaux d'étude techniques et de conseil (paysagistes concepteurs, gestionnaires de sites et sols pollués, architectes, urbanistes), entreprises (espaces verts, travaux publics), établissements de formation, étudiants, jardiniers en associations, fédérations et particuliers.



EVALUER LA MUTABILITÉ DES FRICHES - OUTIL MUTAFRICHES

2024/06, 17 P

MUTAFRICHES est un outil d'aide à la décision visant à définir les usages potentiels les plus adaptés à une friche donnée. Il contribue ainsi à la réflexion concernant un projet de reconversion, de manière factuelle et objective, sur la base de caractéristiques (qualitatives ou chiffrées) du site et de son environnement, et sans le contraindre a priori avec des besoins ou aspirations qui pourraient manquer de justifications au moyen d'études.



Urbanisme et aménagement

PROJET DE RECHERCHE QAPE O SUD

Rapport final et synthèse

2024/04, 9 P, 012461

Ce projet vise à développer un outil d'aide à la décision pour les choix d'aménagement, destiné aux décideurs publics et aux aménageurs. Il se décompose en trois objectifs principaux : rédiger le cahier des charges pour la création et l'exploitation du Modèle de Données Urbain (MDU), développer les connecteurs identifiés, et concevoir l'outil d'aide à la décision afin de recueillir les retours d'expérience des utilisateurs. La méthodologie mise en œuvre s'applique à deux typologies de quartiers en pleine transformation, intégrés dans les stratégies d'aménagement actuelles ou futures de la communauté d'agglomération de La Rochelle. Les décideurs disposeront d'un tableau de bord incluant des indicateurs de qualité de l'air, de confort thermique et de performance énergétique, pour évaluer l'efficacité de l'outil durant une phase de test auprès des utilisateurs.



ÉTUDE-RAPPORT

Bâtiment

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DU PARC TERTIAIRE : QUEL BILAN DE L'UTILISATION DE LA PLATEFORME OPERAT EN 2022-2023 ?

Analyses et enseignements
2024/06, 28 P, 012522

Éco Énergie Tertiaire est une obligation réglementaire engageant les acteurs du tertiaire vers la sobriété énergétique. Issue du décret tertiaire, elle impose une réduction progressive de la consommation d'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire afin de lutter contre le changement climatique.

L'Observatoire de la Performance Énergétique de la Rénovation et des Actions du Tertiaire (OPERAT) est la plateforme mise en place par l'ADEME pour assurer le suivi de la mise en oeuvre du Dispositif Eco Énergie Tertiaire.

Ce bilan de l'utilisation de la plateforme OPERAT vise à présenter des premières analyses et enseignements qui peuvent être dressés à partir des déclarations réalisées de janvier 2022 à janvier 2024. Ces enseignements portent sur :

- la caractérisation du parc tertiaire déclaré et ses consommations,
- la pratique de la plateforme par les utilisateurs.



ONPE : TABLEAU DE BORD 2023, SEMESTRE 2

2024/06, 49 P ; 1 P ; 49 P

Les ménages restreignent leurs consommations pour des raisons financières.

79 % des Français baissent leur thermostat ou le coupent pour limiter leurs factures d'énergie ; et pour 31% c'est en raison d'une mauvaise isolation de leur logement.

8 ménages sur 10 réduisent leur confort thermique pour faire face à des factures qui grimpent.

Pour comprendre les grandes tendances, l'ONPE vous livre les chiffres clés de la précarité énergétique dans son édition 2024.



Déchets/économie circulaire

PRODUITS CHIMIQUES : DONNÉES 2022

Bilan annuel

2024/05, 17 P, 012504

Plus 4,7 millions de tonnes de produits chimiques ont été mises sur le marché en 2022 et plus de 47 kt ont été collectées par les différents canaux de la filière en fonction typologies de produits.

La filière à responsabilité élargie des producteurs (REP) des produits chimiques de catégories 1 à 10 est composée des catégories suivantes :

- catégorie 1 : produits pyrotechniques,
- catégorie 2 : extincteurs et autres appareils à fonction extinctrice,
- catégorie 3 : produits chimiques usuels et ménagers.

Le présent bilan dresse un état des lieux de la filière des Produits chimiques (PCHIM) en France en 2022, sur la base des éléments recueillis via le Registre PCHM sur SYDEREP mis en place par l'ADEME, enrichis de données provenant des acteurs.

Il présente non seulement la filière dans son ensemble mais également l'atteinte des objectifs fixés dans le cahier des charges ainsi qu'une analyse qualitative des données et performances de la filière au regard des objectifs du cahier des charges de la filière.

Retrouvez plus d'informations et l'ensemble des publications concernant les filières à Responsabilité élargie du producteur (REP) en consultant filières-rep.ademe.fr



MÉDICAMENTS NON UTILISÉS - DONNÉES 2022

Bilan annuel

2024/05, 15 P, 012503

Plus de 3 milliards de boîtes de médicaments ont été mises sur le marché français en 2022, par 223 exploitants de médicaments. En moyenne, chaque foyer français détient environ 490 grammes de Médicaments Non Utilisés (MNU), soit un gisement annuel estimé à 11 800 tonnes. 9 415 tonnes ont été collectées dans les 20 700 pharmacies françaises, portant ainsi le taux de collecte de MNU à 79,3 % en 2022.

Le présent bilan dresse un état des lieux de la filière REP des Médicaments Non Utilisés en France, sur la base des données 2022 déclarées via le registre SYDEREP (SYstème DEclaratif des filières REP (SYDEREP) gérée par l'ADEME, enrichis de données provenant des acteurs de la filière.

Il présente un bilan des quantités de produits mis sur le marché, des quantités de déchets collectés et traités, ainsi qu'une analyse qualitative des données et performances de la filière au regard des objectifs du cahier des charges d'agrément.

Retrouvez plus d'informations et l'ensemble des publications concernant les filières à Responsabilité élargie du producteur (REP) en consultant filiere-rep.ademe.fr



EMBALLAGES MÉNAGERS : DONNÉES 2022

Bilan annuel

2024/05, 18 P, 012499

5,6 millions de tonnes d'emballages ménagers ont été mis sur le marché en 2022. 4 030 217 tonnes d'emballages ménagers ont été recyclés, portant ainsi le taux de recyclage des emballages ménagers à 71,9 %.

Ce rapport dresse un état des lieux de la filière des déchets d'emballages ménagers en France en 2022 sur la base des éléments recueillis via le Registre des Emballages Ménagers mis en place et géré par l'ADEME durant la période de déclaration 2022, complétés de données provenant de la littérature et des acteurs de la filière.

Il présente non seulement la filière dans son ensemble mais également l'atteinte des objectifs fixés dans le cahier des charges ainsi qu'une analyse qualitative des données et performances de la filière au regard des objectifs du cahier des charges de la filière.

Retrouvez plus d'informations et l'ensemble des publications concernant les filières à Responsabilité élargie du producteur (REP) en consultant filiere-rep.ademe.fr



FILIÈRE DES BATEAUX DE PLAISANCE OU DE SPORT - DONNÉES 2022

Bilan annuel

2024/05, 18 P, 012500

9 639 bateaux de plaisance et de sport ont été mis sur le marché en 2022, soit 13 840 tonnes. Sur cette même année, 2 980 bateaux de plaisances et de sport ont été traités, représentant 3 716 tonnes de déchets, avec un taux de valorisation globale d'environ 70 %.

On entend par bateau de plaisance ou de sport, un engin flottant, construit et équipé pour la navigation (maritime, fluviale ou intérieure) et utilisé par une personne physique ou morale, peu importe son usage. Ces bateaux sont divisés en six catégories (types de bateau) au sein desquels on distingue les bateaux de plus de 6 m et ceux supérieur ou égale à 6 m.

Le présent bilan dresse un état des lieux de la troisième année d'agrément de la filière des Bateaux de plaisance et de sport (BPS) en France sur la base d'éléments recueillis via le registre BPS sur SYDEREP et de données provenant des acteurs de la filière. Il présente non seulement la filière dans son ensemble mais également l'atteinte des objectifs fixés dans le cahier des charges ainsi qu'une analyse qualitative des données et performances de la filière au regard des objectifs du cahier des charges de la filière.

Retrouvez plus d'informations et l'ensemble des publications concernant les filières à Responsabilité élargie du producteur (REP) en consultant filiere-rep.ademe.fr



PILES ET ACCUMULATEURS : DONNÉES 2022

Bilan annuel

2024/05, 24 P, 012491

1 676 millions de piles et accumulateurs (PA) de tous types confondus ont été mis sur le marché en 2022 (- 3 % par rapport à 2021), correspondant à 304 635 tonnes (- 3 %). En 2022, 201 533 tonnes ont été collectées par la filière, dont 13 987 tonnes de déchets de piles et accumulateurs portables.

Le présent bilan dresse un état des lieux de la filière des PA en France en 2022, sur la base des éléments recueillis via la plateforme des Systèmes déclaratifs des filières REP (SYDEREP), complétés de données provenant des acteurs de la filière. Dès 2001, l'ADEME a mis en place le suivi de la filière des piles et accumulateurs en créant l'Observatoire des Piles et Accumulateurs. Suite à la transposition en droit français, le 22 septembre 2009, de la directive européenne 2006/66/CE relative aux piles et accumulateurs, le Registre national des producteurs de piles et accumulateurs a été créé en 2010.

Le Registre PA vise à recenser les producteurs français et à recueillir les déclarations annuelles des producteurs et des opérateurs de traitement : la réglementation française impose aux acteurs de la filière de déclarer annuellement au Registre les quantités de piles et accumulateurs mises sur le marché, collectées et traitées.

Ce bilan présente non seulement la filière dans son ensemble mais également l'atteinte des objectifs fixés dans le cahier des charges ainsi qu'une analyse qualitative des données et performances de la filière au regard des objectifs du cahier des charges de la filière.

Retrouvez plus d'informations et l'ensemble des publications concernant les filières à Responsabilité élargie du producteur (REP) en consultant filieres-rep.ademe.fr



GUIDE / INFOGRAPHIE / ÉTUDE-RAPPORT

Changement climatique et énergie

OPÉRATEURS ET TERRITOIRES TOURISTIQUES : S'ADAPTER POUR FAIRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

2024/06, 112 P ; 8 P ; 8 P ; 8 P ; 9 P ; 12 P, 012524

Afin d'accompagner les acteurs touristiques (collectivités et opérateurs) à construire leur stratégie d'adaptation au changement climatique, l'ADEME a développé un guide méthodologique dédié.

Une première partie du guide présente la méthode en 4 étapes :

- définir le périmètre technique de sa démarche, identifier les risques climatiques,
- guider l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'actions,
- fournir des outils et informations pour évaluer la stratégie dans le temps.

Une seconde partie réunit des exemples concrets illustrant les différents aléas climatiques à travers des fiches explicatives.

Ce guide a également été construit en s'appuyant sur des expérimentations menées auprès d'acteurs touristiques et qui permettent d'enrichir les propos avec des retours terrains.

Pour en savoir plus sur le contenu du guide, n'hésitez pas à [visionner la vidéo qui lui est consacrée](#).

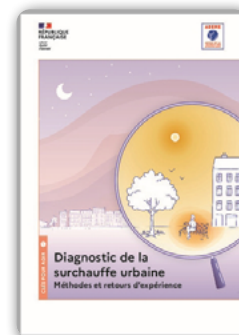


DIAGNOSTIC DE LA SURCHAUFFE URBAINE

Méthodes et retours d'expérience

2024/06, 118 P, 012532

Ce recueil présente neuf types de méthodes pour diagnostiquer la surchauffe urbaine d'un territoire. Ces dernières varient selon leur échelle d'application, les outils mis en place, leur coût, l'expertise requise et le phénomène à observer. Onze retours d'expérience d'études menés en France métropolitaine permettent d'illustrer la mise en place de ces méthodes et leurs déclinaisons en actions opérationnelles et stratégiques. Ce guide donne les éléments clés aux acteurs publics pour adapter le diagnostic de la surchauffe urbaine à leur territoire.



LE KIT TECHNIQUE DE SOLUTIONS DE RAFRAÎCHISSEMENT URBAIN

Planifier, mettre en œuvre et s'inspirer

2024/06, 12 P ; 80 P ; 72 P ; 80 P ; 11 P, 012528

Face à l'augmentation de la durée, de l'intensité et de la fréquence des canicules, le rafraîchissement urbain est un impératif pour l'adaptation des villes au changement climatique. Pour le mettre en œuvre, il est indispensable d'acquérir une vision stratégique qui dépasse l'expérimentation. À cette fin, le kit technique de solutions de rafraîchissement urbain offre des connaissances techniques et méthodologiques. Prolongeant le kit, le présent document présente les contenus des trois cahiers composant le kit et propose la notion de « droit à la fraîcheur ».



Déchets

QUEL ÉQUIPEMENT POUR FAIRE SON COMPOST ?

2024/06, 1 P ; 2 P, 012465

Il existe différents types de systèmes pour faire du compost à domicile avec ses déchets alimentaires et les végétaux coupés du jardin.

L'étude SYSPROX de l'ADEME a comparé les résultats du traitement des déchets alimentaires dans un composteur en bac, un composteur rotatif, un lombricomposteur et un seau bokashi notamment. Alors lequel choisir pour produire son compost ?

Cette infographie fait le point sur les résultats obtenus pour chacun des équipements étudiés et vous aider à choisir.



Economie circulaire

INSTALLER UN SITE DE COMPOSTAGE AUTONOME EN ÉTABLISSEMENT (CAE)

Guide méthodologique

2024/06, 21 P, 012541

Depuis l'édition du précédent guide de l'ADEME sur le compostage autonome en établissement en 2012, le compostage autonome en établissement s'est développé en France et les préconisations d'installation ont quelque peu évolué, s'adaptant à la fois aux évolutions réglementaires, environnementales, économiques et techniques.

Tous les établissements sont tenus par la loi de trier à la source leurs biodéchets. Ce guide vous accompagne pour mettre en oeuvre leur valorisation par compostage in situ.

Ce guide vous propose une démarche méthodologique et des bonnes pratiques de compostage en établissement. Il identifie également les freins et pièges à éviter et met en avant des facteurs-clés de succès permettant à d'autres structures de s'engager en confiance pour mettre en place le compostage au sein de leur établissement.



Energies renouvelables, réseaux et stockage

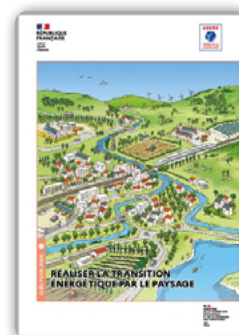
RÉALISER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE PAR LE PAYSAGE

2024/06, 40 P, 012271

La démarche de "plan de paysage pour la transition énergétique" redonne la main aux collectivités territoriales. Elle leur donne un cadre pour mobiliser les acteurs locaux et construire un projet de transition fondé sur la concertation, la connaissance et la spécificité du paysage.

En raisonnant à l'échelle du territoire, plutôt qu'à celle d'un projet, elle peut permettre de planifier la transition énergétique en respectant des objectifs de qualité paysagère, l'identité locale et l'amélioration du cadre de vie. Cette démarche de paysage permet de tenir compte du territoire tel qu'il est perçu et vécu par ceux qui y vivent.

Fruit d'un partenariat entre le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires (MTECT) et l'ADEME, cette brochure présente la démarche d'un plan de paysage transition énergétique, en détaillant ses principes et sa méthodologie. Des retours d'expérience illustrent leur mise en oeuvre concrète par des collectivités territoriales ou des parcs naturels régionaux. Ces initiatives montrent qu'il est possible d'aboutir à une planification énergétique réussie, cohérente avec un projet de territoire et assumée par la collectivité.



TOUT COMPRENDRE : L'ÉOLIEN

2024/06, 13 P, 012469

Le développement des énergies renouvelables, dont l'énergie éolienne, est indispensable pour lutter contre le dérèglement climatique et répondre aux besoins croissants en électricité (augmentation des véhicules électriques, des pompes à chaleur pour le chauffage...). Avec en ligne de mire, une production d'énergie renouvelable et des approvisionnements garantis à moyen et long termes.

Ce guide apporte des réponses à 10 questions fréquentes sur ce sujet.



COMMENT BIEN SE CHAUFFER AU BOIS ?

2024/06, 12 P, 012467

Stockage du bois, choix du combustible, utilisation et entretien de votre appareil de chauffage au bois, ont une grande importance pour que votre appareil de chauffage au bois soit réellement efficace et peu polluant. En effet, réalisée dans de mauvaises conditions, la combustion du bois produit des polluants comme des particules fines. Ces produits contribuent à dégrader la qualité de l'air extérieur et viennent s'ajouter à d'autres sources de pollution.

Avec un poêle, un insert ou une chaudière bien utilisé avec un bois de qualité, votre logement sera plus confortable et votre appareil efficace pour longtemps. Vous préserverez également votre santé et la qualité de l'air que vous respirez.



PRODUCTION D'EAU CHAUDE SANITAIRE COLLECTIVE PAR ENERGIE SOLAIRE - EDITION BRETAGNE

Guide des recommandations à l'usage des porteurs de projet

Ce guide s'adresse aux porteurs de projet d'installations solaires thermiques pour la production d'eau chaude sanitaire collective (collectivités, bailleurs sociaux, établissements de santé, entreprises...) pour la mise en œuvre des bonnes pratiques.

Ce guide clarifie et facilite la compréhension des principales étapes, il comprend un guide de présentation générale sur les installations solaires thermiques et 4 fiches techniques sur la production d'ECS (dans les établissements de tourisme et de loisirs, dans les établissements de santé et médico-sociaux, dans les logements collectifs, en élevages laitier et veaux de boucherie).

Fiches associées :

[La production d'eau chaude sanitaire à partir d'énergies solaire, dans les logements collectifs - Edition Bretagne](#)

[La production d'eau chaude sanitaire dans les établissements de tourisme et de loisirs - Edition Bretagne](#)

[La production d'eau chaude sanitaire dans les établissements de santé et médico-sociaux](#)

[La production d'eau chaude solaire en élevage laitier et en élevage de veaux de boucherie - Edition Bretagne](#)

[Guide production d'eau chaude sanitaire collective par énergie solaire - Edition Bretagne - pochette informative](#)



ÉTUDE / GUIDE / MAGAZINE / INFOGRAPHIE / WEBINAIRE

Institutionnel

RAPPORT ANNUEL 2023 DE L'ADEME

2024/05, 44 P, 012472

Le rapport annuel de l'ADEME fait le point sur l'action de l'Agence en 2023. Une première partie présente les éditos de nos ministres de tutelle, une interview de notre Président-directeur général ainsi que notre modèle de création de valeur. 4 grandes parties émaillent ensuite le document :

- Nos Actions pour adapter nos modes de production ;
- Nos Actions pour adapter les territoires et préserver les écosystèmes ;
- Nos actions pour faire évoluer nos modes de vie ;
- Nos actions pour incarner la transition écologique.

Dans une logique de sobriété éditoriale, ce document s'attache à ne pas démultiplier des contenus déjà existants et cherche à mettre en avant les résultats concrets. La maquette a également été pensée pour être la plus sobre possible afin de réduire au maximum les impacts liés à l'impression. Peu d'exemplaires papier ont été imprimés. Comme sur l'exercice précédent, nous avons fait le choix de ne pas proposer de version digitale du rapport.



Bâtiment

CLIMATISATION : COMMENT LIMITER LA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ ?

Les gestes essentiels

2024/06, 1 P

Lorsque l'on utilise un système de climatisation, il est indispensable d'adopter de bonnes habitudes pour limiter sa consommation d'électricité.

Retrouvez les bons gestes pour utiliser sa climatisation dans cette infographie de l'Info durable, réalisée en partenariat avec l'ADEME.



Changement climatique et énergie

WEBINAIRE « ELUS POUR AGIR » NOUVELLE-AQUITAINE - 16 MAI 2024

45 min pour mieux comprendre : bilan énergétique et émissions de gaz à effet de serre, de quoi parle-t-on ?

2024/06, 36 P

Au sommaire

1. Le bilan des consommations d'énergie et GES de mon territoire, pourquoi faire ?
Parce que l'énergie irrigue toutes nos activités

Pour connaître l'impact des activités de mon territoire sur le changement climatique : il faut agir massivement et rapidement (GIEC etc.)

Pour positionner mon territoire par rapport aux obligations législatives et réglementaires (neutralité carbone etc.)

2. Qu'est-ce qu'un bilan ?

Comment on compte ? Unités énergétiques (kW, MW, GWh, kt éq CO2...)

Toutes les énergies, tous les gaz à effet de serre !

Bilan territorial / empreinte carbone / séquestration carbone

3. Les trajectoires énergie et carbone de la Nouvelle-Aquitaine

Trajectoire carbone et énergie régionale

Particularités des secteurs régionaux : poids des transports et de l'agriculture etc.

Où trouver l'information pour mon territoire ?



«DÉFI TOIT!», UNE DÉMARCHE TERRITORIALE DE SOBRIÉTÉ

2024/06, 32 P

Le Défi Toit est une démarche territoriale de sobriété initiée par l'ADEME et le CPIE Vallée de l'Orne et mise en œuvre par des collectivités pour faire évoluer les modes de vie de leurs citoyens sur le long terme. Une démarche basée sur des techniques conviviales de changement de comportement via 140 écogestes de sobriété expérimentés en collectif pendant 6 mois autour d'ateliers de partage et de découvertes. Ce guide présente le principe du Défi Toit, des témoignages des collectivités et des citoyens en Normandie engagés dans cette démarche, les résultats constatés ainsi que les suites possibles.



STRATÉGIE ADEME POUR UNE BIOÉCONOMIE DURABLE

Sols, agriculture, forêt, alimentation, produits biosourcés, bioénergies

2024/06, 36 P, 012065

L'ADEME a élaboré sa stratégie pour une bioéconomie durable, pour la période 2024-2028. Pour l'Agence, la bioéconomie durable est un levier stratégique de la transition écologique, énergétique et climatique. Le champ d'action de la bioéconomie est très vaste avec des domaines variés : sols, agriculture, forêt, alimentation, produits biosourcés, bioénergies. La stratégie de l'ADEME sur ce sujet s'articule avec les politiques publiques et est structurée autour de quatre axes : la transition des systèmes de production agricoles et forestiers, la protection des sols et des écosystèmes ; le développement de l'alimentation durable ; des filières des produits biosourcés au service de la transition écologique ; les bioénergies au service de la transition énergétique.



GUIDE ANCT/ADEME POUR LA DÉCARBONATION DES TERRITOIRES

2024/06, 166 P

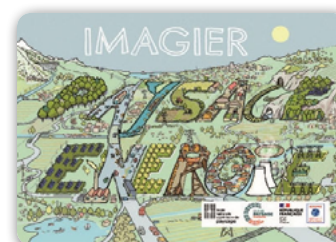
Les travaux prospectifs menés par l'ADEME et RTE permettent de mettre en évidence les grands chemins possibles pour atteindre la neutralité carbone de la France en 2050. Cependant, ces scénarios n'explorent pas de façon précise les enjeux locaux alors que le territoire national se compose d'une variété de contextes spécifiques. Le présent guide, dans lequel il est facile de naviguer d'une fiche à l'autre, a ainsi pour ambition d'éclairer les acteurs locaux sur les leviers d'action à leur disposition afin de mettre en place les solutions les plus adaptées pour s'inscrire dans ces trajectoires.



IMAGIER «PAYSAGE ET ENERGIE»

2024/06, 41 P, 012527

Ce document illustré de dessins pédagogiques, explique d'abord ce qu'est l'énergie, puis dresse un portrait des évolutions du paysage en rapport avec l'énergie, depuis la fin du XVIII^e siècle jusqu'à nos jours. Il montre ensuite les enjeux actuels de la transition énergétique et écologique, et propose différents scénarios bas carbone élaborés par l'ADEME dans son exercice Transition(s)2050 pour les nouveaux paysages qui pourraient naître à l'horizon 2050 : « génération frugale », « coopération territoriale », « technologies vertes », « pari réparateur », auxquels sont associés un certain nombre d'indicateurs : consommation finale d'énergie, part des énergies renouvelables dans la consommation finale, sobriété, efficacité, gouvernance et impact environnemental. Il termine avec quelques suggestions pour « des paysages harmonieux ». Il conclut sur le rôle de la démarche de paysage, et des paysagistes-concepteurs, dans l'accompagnement de la transition à l'échelle des territoires.



Consommer autrement

GUIDE DES MODALITÉS ET PRATIQUES ENTRE ORGANISMES CERTIFICATEURS DE L'ECOLABEL EUROPÉEN

2024/06, 10 P

L'Ecolabel européen, ou label écologique de l'Union européenne, est le seul label écologique public et officiel européen permettant de valoriser des produits et services plus respectueux de l'environnement tout en garantissant des performances identiques à celles des produits et services analogues. Il s'inscrit dans le cadre de la politique de la Communauté en matière de consommation et de production durables, qui vise à réduire l'incidence négative de la consommation et de la production sur l'environnement, la santé, le climat et les ressources naturelles. En France, le Ministère de l'environnement a confié l'accompagnement de la politique française en matière d'Ecolabel européen à l'ADEME et sa délivrance à des organismes certificateurs accrédités par le COFRAC.

Le « Guide des modalités et pratiques entre Organismes Certificateurs de l'Ecolabel européen » a pour objectif de :

- De préciser le cadre réglementaire
- De répondre de façon efficiente aux demandes de la Commission européenne, du MTE ou de l'ADEME
- De clarifier les rôles et interactions entre OC
- D'harmoniser les pratiques à l'échelle française.



Déchets

GUIDE SUR LES MONTAGES JURIDIQUES À DISPOSITION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES POUR FAVORISER LA COOPÉRATION DANS LE DOMAINE DES DÉCHETS (DI41)

Guide AMORCE
2024/05, 012534

Les budgets des collectivités en charge du service public de gestion des déchets doivent faire face à des contraintes extrêmes ces dernières années. Au-delà de l'inflation généralisée qui les frappe, les collectivités subissent de plein fouet la hausse des coûts de collecte et traitement des déchets, mais également les surcoûts liés aux nouvelles contraintes environnementales. A l'inverse, les recettes participant à un équilibre économique du financement du service public de gestion des déchets sont, elles, mises à mal.

De plus en plus de collectivités, face à ces difficultés économiques, font le choix de s'associer avec d'autres acteurs, publics ou privés afin de minimiser les coûts et de mutualiser les moyens.

Cette tendance au regroupement de structures s'opère dans une réflexion plus large des territoires, avec une logique de mutualisation des efforts allant au-delà de l'intercommunalisation plus classique mais aussi des transferts de compétences tels que nous les connaissons aujourd'hui. Dans d'autres thématiques, telle que l'énergie par exemple, les collectivités ont mis en place depuis longtemps des montages innovants permettant la mutualisation des moyens pour optimiser la gestion du service.

L'objectif de cette publication est donc de faire un état des lieux des montages et partenariats que peuvent utiliser les collectivités en charge du service public de gestion des déchets afin d'optimiser les performances du service et minimiser les coûts.



MODALITÉS ET PRIX DE REPRISE DES MATÉRIAUX (SYNTHÈSE 2006-2022) (DE13)

Guide AMORCE
2024/03, 012535

De 2006 à 2022, les prix de reprise des matériaux issus du tri des emballages ont connu de fortes évolutions.

Cette note de synthèse permet de bénéficier d'une vue d'ensemble des prix de reprise sur les trois options (filiales, fédérations, individuelle). Ainsi, le rapport permet de fournir des informations concernant les évolutions de prix par région, la destination de recyclage pour chaque matériaux et l'évolution de la performance de collecte par matériaux (acier, aluminium, papier-carton et plastiques).



MODALITÉS ET PRIX DE REPRISE DES PAPIERS - RAPPORT (DONNÉES 2022) (DT142)

Guide AMORCE
2024/02, 012536

Le baromètre des prix de vente des papiers collectés et triés par les collectivités territoriales est réalisé chaque année depuis 2009, en partenariat avec l'ADEME et avec le soutien de CITEO.

Ce baromètre fait désormais consensus au sein des acteurs et permet de bénéficier d'un retour d'information primordial pour le développement de cette filière.



MODALITÉS ET PRIX DE REPRISE DES MATÉRIAUX (OPTIONS FÉDÉRATIONS ET INDIVIDUELLE) - DONNÉES 2022 (DT143)

Guide AMORCE
2024/02, 012537

Le baromètre des modalités et prix de vente des matériaux collectés et triés par les collectivités territoriales est réalisé chaque année depuis 2006, en partenariat avec l'ADEME. Cette enquête se limite aux options de reprise de la filière emballages dont les prix ne sont pas publics (reprise option fédérations et reprise option individuelle). Permettant de disposer d'une information représentative les résultats du sondage sont un véritable outil de positionnement pour les collectivités.

Cette publication présente la performance des collectes, les prix de reprise, ainsi que les écarts régionaux pour l'ensemble des collectivités de l'échantillon de réponses exploitables de l'enquête.



MODALITÉS ET PRIX DE REPRISE DES PAPIERS (SYNTHÈSE 2009-2022) (DE17)

Guide AMORCE
2024/03, 012538

Cette note de synthèse compile les données sur les prix de reprise des papiers (sortes 1.11 et 1.02) sur la période 2009 à 2021 (soit 11 années).

Les données sont issues de l'enquête annuelle d'AMORCE, menée en partenariat avec l'ADEME auprès des collectivités sous convention CITEO.

Cette synthèse fait également apparaître les écarts de prix qui peuvent exister, montrant ainsi que la reprise dépend d'un ensemble de facteurs (tonnage, localisation, marché, etc.). La connaissance de ces recettes et de leur évolution participe à une meilleure connaissance des enjeux et du financement de la filière.



OBSERVATOIRE COÛTS DE STOCKAGE - DONNÉES 2020 - 2021 (DT141)

Guide AMORCE
2024/03, 012539

Depuis 2019, les collectivités font face à une envolée des coûts de stockage. Cette situation est aggravée par les dispositions fiscales introduites par la loi de finances 2019 pour rendre l'élimination des déchets plus coûteuse que leur valorisation. La dernière enquête relative aux coûts de stockage réalisée par AMORCE portait sur des données 2016. Une actualisation des informations était nécessaire afin de mieux cerner l'impact des facteurs sur les prix pratiqués pour le stockage des DMA. Cette enquête est aussi l'occasion d'évaluer les capacités des exutoires d'élimination qui sont affectés par une trajectoire stricte d'atteinte des objectifs de la LTECV, qui évolue plus rapidement que l'actuelle trajectoire de réduction des déchets observée.



PERFORMANCES, RECETTES ET COÛTS DES UNITÉS DE TRAITEMENT THERMIQUE DES DÉCHETS (DONNÉES 2020-2021) (DT139)

Guide AMORCE
2024/03, 12540

AMORCE met à jour, en partenariat avec l'ADEME, son enquête intitulée « Performances et recettes des unités de valorisation énergétique des ordures ménagères (UVE) ». Les résultats de cette enquête visent à permettre aux maîtres d'ouvrage d'unités de traitement thermique des déchets de se situer parmi les unités françaises au regard de plusieurs points, notamment les prix de vente de la chaleur et de l'électricité. Au vu de l'évolution du contexte en ce qui concerne la gestion des déchets, une mise à jour des données sur les conditions de vente de l'énergie est nécessaire.



LEVIERS D'AMÉLIORATION DE LA VALORISATION MATIÈRE ET ÉNERGÉTIQUE DES ENCOMBRANTS (DT137)

Guide AMORCE
2024/05, 012150

Aujourd'hui, les déchets dits encombrants, collectés en déchèterie et en porte-à-porte, sont encore majoritairement éliminés en installation de stockage de déchets non dangereux (ISD-ND). Les perspectives de leur valorisation ont cependant évolué avec la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire du 10 février 2020. Cette loi vise deux objectifs en ce qui concerne ce flux : réduire les quantités de déchets non dangereux non inertes admis en installation de stockage et interdire progressivement la mise en décharge des déchets non dangereux valorisables.

Dans l'objectif de réduire les tonnages enfouis et d'améliorer les performances de recyclage, des solutions de sur-tri des encombrants se développent depuis quelques années afin de capter les matériaux encore valorisables présents dans les encombrants.

Ce guide présente les différents leviers et solutions permettant le développement d'une valorisation matière et énergétique à partir d'un meilleur tri des encombrants. Des retours d'expérience viennent illustrer chaque levier présenté.



ACCOMPAGNEMENT EN MATIÈRE DE DÉCHETS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

[Les décryptages de l'#ADEMEAURA] - Webinaire du 7 juin 2024
2024/06, 17 P

L'ADEME, en partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, CITEO et LEKO, ont réalisé un webinaire afin de décrypter les accompagnements prioritaires et les aides proposées en matière de déchets en cours sur l'année 2024.

Ce webinaire s'adresse principalement aux collectivités ayant la compétence déchets en Auvergne-Rhône-Alpes :

Les sujets abordés sont :

- Tarification et communication incitative
- Redevance spéciale
- Réemploi des emballages et des contenants
- Recyclerie et pôle économie circulaire



Economie circulaire

L'ANALYSE DE CYCLE DE VIE ORGANISATIONNELLE (ACVO)

Note de veille
2024/06, 15 P

L'Analyse de cycle de vie organisationnelle (ACVO) date d'une dizaine d'années : cette méthode d'évaluation des impacts environnementaux à l'échelle d'une organisation a été promue par l'UNEP (United Nations Environment Programme) et la SETAC (Society for Environmental Toxicology and Chemistry) Life Cycle Initiative et également fait l'objet de travaux de normalisation à l'échelle internationale (ISO) avec le standard ISO 14072. Cette note de veille présente l'origine de l'ACVO, les avantages pour une organisation à réaliser une ACVO ainsi que les exigences de l'ISO 14072. Cette note présente aussi le résultat d'une revue bibliographique qui a permis d'identifier 44 études de cas publiées dans la littérature scientifique depuis 10 ans, et de montrer que l'ACVO est une méthode experte et pertinente pour évaluer et réduire les impacts environnementaux d'une organisation, quelle que soit son secteur d'activité, sa taille, et sa maturité en évaluation environnementale.



DÉCRYPTAGE 9 PACA : PRINCIPE, SOUTIEN DE L'ADEME ET RESSOURCES

2024/06, 23 P

Objectif de ce Décryptage – Vous souhaitez mieux comprendre comment le solaire thermique peut être une solution pour vos besoins énergétiques ? Ce décryptage est fait pour vous ! Nous y explorons son fonctionnement et l'état de son développement en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Nous vous présentons également des données actualisées et des perspectives pour le futur, ainsi que les différentes aides ADEME disponibles – de l'expertise à la subvention – pour vous soutenir dans vos projets solaires.

Le format – Les Décryptages de l'ADEME en Provence-Alpes-Côte d'Azur s'adressent aux acteurs et aux actrices de la région. Tous les deux mois, venez découvrir et échanger avec nous sur un sujet d'actualité et/ou à enjeu fort de notre territoire !



Energies renouvelables, réseaux et stockage

LETTRE D'INFORMATION DE L'HYDROÉLECTRICITÉ EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ N° 13

HYDRO INFOS BFC n° 13 Février / Mars / Avril Mai 2024
2024/05, 2 P, 012571

Au sommaire de la lettre d'information n°12 sur l'hydroélectricité en Bourgogne-Franche-Comté :

- Moulin de Membrey (70) : matière grise et huile de coude
- Autoconsommation collective, circuit-court de l'électricité
- Rencontre de l'hydroélectricité, 10 ans déjà !
- A lire / à voir : un site web pour l'hydroélectricité régionale
- Agenda
- Chiffres clés

RÉSEAU DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DES PAYS DE LA LOIRE

2023/10, 2 P

Les membres du Réseau accompagnent et informent les collectivités, entreprises, associations... pour les aider à construire et mettre en œuvre des projets de qualité utilisant les énergies renouvelables. Le Réseau permet ainsi aux porteurs de projets de disposer d'un soutien technique et financier, neutre et indépendant.

Vous trouverez la liste des réseaux régionaux et départementaux, les interlocuteurs avec leurs contacts (adresse et email) avec leurs domaines de compétence.

